

DEC141945DR12

Décision portant délégation de signature à Mme Bernadette BEURTON, adjointe au délégué régional, en cas d'absence ou d'empêchement de M. Younis HERMES, délégué régional de la délégation Provence et Corse

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision n° 090098DAJ du 30 juillet 2009 nommant M. Younis HERMES délégué régional pour la circonscription Provence et Corse à compter du 01/01/2010 ;

Vu la décision n° 121751DAJ du 26 juin 2012 nommant Mme Bernadette BEURTON adjointe au délégué régional pour la circonscription Provence et Corse à compter du 01/07/2012 ;

Vu la décision n° 140224DR12 du 20 janvier 2014 nommant Mme Julia FARGEOT, aux fonctions de responsable du service partenariat et valorisation de la délégation Provence et Corse à compter du 01/02/2014;

Vu la décision n° 071401DR12 du 20 novembre 2007 nommant Mme Nise SCHERRER, aux fonctions de responsable du service des ressources humaines de la délégation Provence et Corse ;

Vu la décision n° 071393DR12 du 31 août 2007 nommant M. Gérard ZANON, aux fonctions de responsable du service technique et logistique de la délégation Provence et Corse ;

Vu la décision n° 091661DR12 du 13 novembre 2009 nommant Mme Isabelle PAVARD, aux fonctions d'adjointe au responsable du service financier et comptable de la délégation Provence et Corse ;

Vu la décision n° 141944DR12 du 01 juillet 2014 nommant Mme Nathalie MAIRATA, aux fonctions d'adjoint au responsable du service technique et logistique de la délégation Provence et Corse ;

Vu la décision n° 141943DR12 du 01 juillet 2014 nommant M. Patrice GARCIA, aux fonctions d'adjoint au responsable du service technique et logistique de la délégation Provence et Corse ;

DECIDE :

Article 1^{er}

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Younis HERMES, délégué régional pour la circonscription Provence et Corse, délégation est donnée à Mme Bernadette

BEURTON, adjointe au délégué régional, à l'effet de signer tous actes, décisions et documents relevant de l'exercice des fonctions d'ordonnateur secondaire ¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Younis HERMES et de Mme Bernadette BEURTON, délégation est donnée à Mme Julia FARGEOT, responsable du service partenariat et valorisation, Mme Nise SCHERRER, responsable du service ressources humaines, M. Gérard ZANON, responsable du service technique et logistique, Mme Nathalie MAIRATA, adjointe au responsable du service technique et logistique, M. Patrice GARCIA, adjoint au responsable du service technique et logistique, Mme Isabelle PAVARD, adjointe au responsable du service financier et comptable, à l'effet de signer tous actes, décisions et documents relevant de l'exercice des fonctions d'ordonnateur secondaire, dans la limite de 15 000€ HT.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Marseille, le 07 juillet 2014

Le délégué régional
Younis HERMES

Les délégataires :

Nom : B. BEURTON Signature : Paraphe :	Nom : J. FARGEOT Signature : Paraphe :	Nom : N. SCHERRER Signature : Paraphe :	Nom : G. ZANON Signature : Paraphe :
Nom : N. MAIRATA Signature : Paraphe :	Nom : P. GARCIA Signature : Paraphe :	Nom : I. PAVARD Signature : Paraphe :	

¹ Il est possible de prévoir un ou plusieurs autres délégataires en cas d'absence ou d'empêchement du (de la) délégué(e) régional(e) et du premier délégataire